



Compte-rendu réunion du bureau n°2 Année 2011/2012

Etaient présents :

Le président :	Didier Fevre
Le vice-président :	Bruno Lavrut
Le trésorier :	Philippe Grandmaison
Le vice-trésorier :	Jean-Jacques Couteaux
La secrétaire :	Marianne Lucas
Le web master :	Jérôme Nannini
Membres actifs :	Hakkila Hamdaoui Laurent Petrek Alain Maurice Pascal Prost Nicolas Druet

Etait excusée : Laura Fevre

• Galette :

Le cours du mardi 31 janvier sera remplacé par un goûter dans une des salles du centre Joliot-Curie à Tavaux. Il sera proposé des galettes des rois et des boissons.

Pour les galettes, Hakkila se charge de récupérer des pâtes à la société « Eurolet ». Pour la boisson, on utilise ce qui reste du repas d'octobre et du goûter de Noël.

• Repas :

Il aura lieu le samedi 10 mars 2012, à la salle Gérard Philippe de Tavaux. C'est Stéphane Thomas qui subventionne le club par la location de cette salle. Il assure également l'animation musicale de la soirée.

Les prix des repas restent fixés à 15€ pour les repas avec « assiette-adulte » et à 7€ pour les repas avec « assiette-enfant ».

Les sponsors sont invités.

Les inscriptions sont closes au samedi 25 février.

• Sortie à Annecy :

Cette sortie est prévue les 2 et 3 juin 2012.

Il y a 50 places réservées dans le gîte. Plus il y a d'inscrits moins le prix par personne sera élevé.

On fixe la participation à 35€/adulte et 30€/enfant. Ce prix comprend : le repas du samedi soir, la nuit, le petit déjeuner et le déjeuner du dimanche.

Pour le transport, on demande 2 minibus à la mairie. Si cela n'est pas possible, on organise un co-voiturage.

Les inscriptions sont closes au 15 mars. S'il reste des places, elles sont proposées à l'Alliance Glisse.

• Stage slalom :

La 1^{ère} partie a lieu à Besançon le samedi 11 février après-midi et le dimanche matin 12 février.

On demande un minibus et si cela n'est pas possible, le déplacement se fait en co-voiturage.

Une autorisation écrite est demandée aux parents d'enfants mineurs.
Chacun des 9 participants doit payer 10€.
Il y aura peut-être, en fonction des disponibilités de l'intervenante un autre week-end à Dole.

- **Acro-challenge :**

Le COSEC et le juge sont réservés pour le dimanche 13 mai.
Il y a 30€ de frais d'organisation à régler à la fédération. Il faut prévoir d'organiser un repas pour le midi.

- **24H du Mans :**

Départ prévu le vendredi 29 juin début d'après-midi.
On prévoit un transport avec bus et chauffeur. Cela se fait en commun avec l'Alliance Glisse de Besançon pour limiter les frais.

Chaque participant paie son inscription : 53€ /personne.

Pour l'instant, ont prévu de s'inscrire :

Hommes : Pascal, Didier, Alain, Jean-Jacques, Philippe, Fred, Bruno, Laurent et Stéphane.

Femmes : Hakkila, Edith, Gina, Emilie, Marianne, Nathalie N.

Il manque 1 homme et 4 femmes. Les inscriptions sont closes fin février.

Il faut prévoir des accompagnateurs. Laura s'est proposée sauf si elle se décide à rouler (?)

Pour être dans le même paddock que l'alliance glisse, il faut prévoir de donner un nom aux équipes qui commence par FC.

- **AG de la ligue :**

Elle se déroule le 19 janvier à Besançon. Didier et Bruno représentent le club.

Rien à signaler si ce n'est le BIF que 6 membres du club suivent en Bourgogne car la ligue de Franche-Comté a dit qu'elle n'organisait pas de session cette année.

- **Tee-shirts :**

Si on fait floquer les prénoms derrière les tee-shirts, le prix de revient sera de 11€ =7€ le tee-shirt+2€flocage sponsors+2€ flocage prénom.

On propose un tarif dégressif pour les familles. Si plusieurs personnes d'une même famille achètent un tee-shirt le 1^{er} est à 15€, le 2^{ème} à 13€ et les suivants à 11€. Il faut que les tee-shirts soient pour des personnes différentes d'une même famille. Ce tarif ne s'applique pas si quelqu'un achète plusieurs tee-shirts pour la même personne.

- **Hockey :**

Il faut prévoir l'investissement de matériel : 1 plastron, 1 masque, des gants, des palets d'entraînement, des chasubles (5 de chaque).

Pour les autres activités : 30 cônes de slalom (petits) et des soucoupes.

Jérôme se renseigne et établit des devis.

- **Drapeau :**

Laurent s'est renseigné, pour un drapeau de 3,20m le coût est de 289€ et le port est gratuit.

- **Planning :**

Les cours de hockey se poursuivent au COSEC jusqu'au 30 juin. Arrêt des cours pendant l'été.

Les autres cours se font en extérieur à partir du 1^{er} avril les lundis, mardis et jeudis soir.

Plutôt que la salle Gérard Philippe, Didier se renseigne pour utiliser le parking de « BRICOMAN » à Tavaux, il faut savoir en particulier s'il est éclairé.

- **Pique-nique :**

On en propose 2 :

-Le 22 avril

-le 26 août.

Même organisation que l'année dernière